

Fiche de données de sécurité UE

Nom commercial : Glaze Extend

N° du produit : Essentiel

Version actuelle : 2.0.0, Publiée le: 05.09.2023

Version remplacée : 1.0.0, Publiée le: 04.09.2023

Région : GER

SECTION 1 : Identification du produit/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit**
Nom commercial
Glaze Extend
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange
 additif pour engrais
Utilisations déconseillées
 Aucune donnée disponible.
- 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité**
Adresse
 Glaze Coatings Limited
 PO Box 308099
 Manly, Auckland 0952
 N° de téléphone +64 21 043 7258
Conseils sur la fiche de données de sécurité
 office@glazecoatings.com
- 1.4 Numéro de téléphone d'urgence**
 0800 764 766 Centre national antipoison

SECTION 2 : Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**
Classification conformément au règlement (CE) N° 1272/2008(CLP)
 Eye Dam. 1; H318
 Repr. 2; H361
Informations relatives à la classification
 Ce produit est évalué et classé avec les méthodes et les critères ci-dessous conformément à l'article 9 du règlement (CE) N° 1272/2008 :
 Dangers physiques : déterminés à partir de données d'évaluation basées sur les méthodes ou normes indiquées dans la partie 2, Annexe I de CLP.
 Dangers pour la santé et l'environnement : déterminés à partir de données d'évaluation toxicologique et écotoxicologique basées sur les méthodes ou normes indiquées dans les parties 3, 4 et 5, Annexe I de CLP.
- 2.2 Éléments d'étiquetage**
Étiquetage conforme au règlement (CE) N° 1272/2008 (règlement CLP)
 Pictogrammes de danger



GHS05



GHS08

Mention d'avertissement

Danger

Composant(s) dangereux à indiquer sur l'étiquette :

N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide

Mention(s) de danger

H318

Provoque de graves lésions oculaires.

H361

Susceptible de nuire à la fertilité ou aux enfants à naître

Conseil(s) de prudence

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et s'il est facile de les lui retirer. Poursuivre le rinçage.

P308+P313

En cas d'exposition ou d'inquiétude : Obtenir un avis médical/consulter un médecin.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin.

P501

Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation conformément aux réglementations locales et nationales.

Fiche de données de sécurité UE

Nom commercial : Glaze Extend

N° du produit : Essentiel

Version actuelle : 2.0.0, Publiée le: 05.09.2023

Version remplacée : 1.0.0, Publiée le: 04.09.2023

Région : GER

2.3 Autres dangers

Ce produit ne contient aucun composant considéré comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou au règlement de la Commission (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Évaluation PBT

Le produit n'est pas considéré comme un PBT.

Évaluation vPvB

Le produit n'est pas considéré comme un vPvB.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Ingrédients dangereux

N°	Nom de la substance		Informations complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide			
	94317-64-3 435-740-7 - 01-2119958968-10	Eye Dam. 1; H318 Repr. 2; H361f	>= 10,00 - < 25,00	wt%

Texte intégral pour toutes les phrases H et les phrases EUH : reportez-vous à la section 16

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Enlever immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés et les laver soigneusement avant de les réutiliser. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'inhalation

Éloigner les personnes affectées de la zone dangereuse en observant des mesures de protection respiratoire appropriées. Assurer une bonne alimentation en air frais. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche ou le bouche-à-nez.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact. Rincer abondamment l'œil affecté avec de l'eau courante, garder les paupières bien ouvertes et protéger l'œil non affecté (au moins pendant 10 à 15 minutes). Obtenir un traitement ophtalmologique immédiat.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Aucune donnée disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5 : Mesure de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction d'incendie

Moyens d'extinction d'incendie appropriés

Jet d'eau pulvérisé ; mousse résistant à l'alcool ; extincteur à poudre sèche ; dioxyde de carbone

Moyens d'extinction d'incendie non appropriés

Jet d'eau à haute pression.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent être libérés : Oxydes de carbone (COx) ; Oxydes de zinc ; Oxydes de phosphore ; Oxydes d'azote (NOx) ; Composés chlorés

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection. Les eaux usées provenant de la lutte contre l'incendie ne doivent pas être déversées dans les égouts ni pénétrer dans les eaux de surface.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence

Fiche de données de sécurité UE

Nom commercial : Glaze Extend

N° du produit : Essentiel

Version actuelle : 2.0.0, Publiée le: 05.09.2023

Version remplacée : 1.0.0, Publiée le: 04.09.2023

Région : GER

Veillez vous référer aux mesures de protection listées dans les sections 7 et 8. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Pour les intervenants d'urgence

Équipement de protection individuelle (EPI) - voir Section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines. Ne pas déverser dans le sous-sol/le sol. En cas de pénétration dans les voies d'eau, le sol ou les égouts, informez les autorités responsables.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et récupérer la substance à l'aide de matières absorbantes non combustibles, telles que le sable, la terre, la vermiculite ou la terre à diatomées et la placer dans un conteneur à éliminer conformément aux réglementations locales (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres sections

Pour des informations sur une manipulation sûre, voir section 7. Pour des informations sur les mesures de protection individuelle, voir section 8. Pour des informations sur l'élimination des déchets, voir section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseil pour une manipulation sans danger

Les risques inhérents à la manipulation du produit doivent être réduits au minimum en appliquant des mesures de protection et de prévention appropriées. Les processus de travail doivent - dans la mesure du possible, selon l'état de la méthode - être conçus de manière à exclure tout contact corporel ou tout rejet de substances dangereuses.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Tenir à l'écart des produits alimentaires et des boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et les laver soigneusement avant de les réutiliser. Avoir une douche d'urgence proche. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail.

Conseils de protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'écart des sources d'inflammation et assurer une bonne ventilation.

7.2 Conditions de stockage sécuritaire, incluant les incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver le récipient hermétiquement fermé et sec dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker uniquement à une température maximale de 40°C (=104°F). Ne pas conserver à des températures inférieures à -5 °C. Protéger de la lumière directe du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Valeur 0 - 35 °C

Stabilité du stockage

Valeur 12 mois

Commentaires Des changements dans les propriétés du produit peuvent se produire si le produit est stocké à une température supérieure ou inférieure à la température indiquée pendant une période prolongée.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Toujours conserver dans des récipients du même matériau que l'original.

Produits incompatibles

Substances à éviter, voir section 10.

Classe de stockage conformément à TRGS 510

10-13 Liquides et solides combustibles et non combustibles qui ne peuvent être affectés à la classe de stockage 1-8.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

Valeur DNEL (Employés)

N°	Nom de la substance			N° CAS / EC	
	Voie d'exposition	Temps d'exposition	Effet	Valeur	
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide			94317-64-3 435-740-7	
	par voie cutanée	Long terme (chronique)	systémique	0,12	mg/kg/jour

Fiche de données de sécurité UE

Nom commercial : Glaze Extend

N° du produit : Essentiel

Version actuelle : 2.0.0, Publiée le: 05.09.2023

Version remplacée : 1.0.0, Publiée le: 04.09.2023

Région : GER

	inhalation	Long terme (chronique)	systémique	0,63	mg/m ³
--	------------	------------------------	------------	------	-------------------

Valeur DNEL (consommateur)

N°	Nom de la substance			N° CAS / EC	
	Voie d'exposition	Temps d'exposition	Effet	Valeur	
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide			94317-64-3 435-740-7	
	par voie orale	Long terme (chronique)	systémique	0,06	mg/kg/jour
	par voie cutanée	Long terme (chronique)	systémique	0,12	mg/kg/jour
	inhalation	Long terme (chronique)	systémique	0,155	mg/m ³

Valeurs PNEC

N°	Nom de la substance		N° CAS / EC	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide		94317-64-3 435-740-7	
	eau	eau douce	0,28	mg/L
	eau	eau de mer	0,028	mg/L
	eau	sédiments d'eau douce	1,51	mg/kg de poids sec
	eau	sédiments d'eau de mer	0,151	mg/kg de poids sec
	sol	-	0,94	mg/kg de poids sec
	station de traitement des eaux usées	-	8,8	mg/L

8.2

Contrôles d'exposition

Contrôle d'ingénierie appropriés

Assurer une ventilation adéquate. Lorsque cela est raisonnablement possible, veuillez utiliser une ventilation locale par aspiration et une bonne extraction générale. Si ces mesures ne suffisent pas à maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants en dessous des limites d'exposition professionnelle (OEL), une protection respiratoire appropriée doit être utilisée.

Équipements de protection individuelle

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition sur le lieu de travail sont dépassées, une protection respiratoire approuvée pour ce travail particulier doit être utilisée. En cas de formation d'aérosols et de brouillard, prendre les mesures appropriées pour la protection respiratoire au cas où les valeurs seuils sur le lieu de travail ne sont pas spécifiées.

Filtre respiratoire (gaz) : P1

Filtre respiratoire (partie) : P3

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité bien ajustées (EN 166).

Protection des mains

En cas de risque de contact cutané avec le produit, le port de gants de protection appropriés, vérifiés et conformes à la norme EN 374, constitue une protection suffisante. Avant d'être utilisés, les gants de protection doivent être testés pour vérifier qu'ils sont adaptés au lieu de travail (c.à.d. résistance mécanique, compatibilité avec le produit et propriétés antistatiques). Respecter les instructions et les informations du fabricant sur l'utilisation, le stockage, l'entretien et le remplacement des gants de protection.

Les gants de protection doivent être remplacés immédiatement lorsqu'ils sont endommagés ou usés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter l'utilisation permanente de gants de protection.

Autre

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôles de l'exposition environnementale

Aucune donnée disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État d'agrégation	liquide
Couleur	varie en fonction de la composition.
Odeur	faible
Valeur pH	

Fiche de données de sécurité UE

Nom commercial : Glaze Extend

N° du produit : Essentiel

Version actuelle : 2.0.0, Publiée le: 05.09.2023

Version remplacée : 1.0.0, Publiée le: 04.09.2023

Région : GER

Valeur	6,2
Source	Fabricant

Point d'ébullition / plage d'ébullition

Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation

Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

Point d'éclair

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible

Inflammabilité

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité

Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosivité

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité relative :

Aucune donnée disponible

Densité

Aucune donnée disponible

Solubilité dans l'eau

Source	Fabricant
Commentaires	partiellement soluble

Solubilité

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)

N°	Nom de la substance	Numéro CAS	Numéro EC
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide	94317-64-3	435-740-7
log Pow		0,444	
Température de référence		20	°C
en référence à	pH: >= 7,04 - <= 7,06		
Méthode	OECD 107		
Source	ECHA		

Viscosité cinématique

Aucune donnée disponible

Caractéristiques d'une particule

Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Fiche de données de sécurité UE

Nom commercial : Glaze Extend

N° du produit : Essentiel

Version actuelle : 2.0.0, Publiée le: 05.09.2023

Version remplacée : 1.0.0, Publiée le: 04.09.2023

Région : GER

- 10.2 **Stabilité chimique**
Aucune réaction dangereuse n'est attendue si le produit est manipulé conformément à l'usage auquel il est destiné.
Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la Section 7).
- 10.3 **Possibilité de réactions dangereuses**
Aucune réaction dangereuse n'est à craindre si le produit est manipulé conformément à l'usage auquel il est destiné.
- 10.4 **Conditions à éviter**
chaleur ; humidité.
- 10.5 **Matériaux incompatibles**
agents oxydants forts.
- 10.6 **Produits de décomposition dangereux**
Aucun si le produit est stocké, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie : voir section 5.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger comme définies dans le Règlement (CE) N° 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale			
N°	Nom de la substance	Numéro CAS	Numéro EC
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide	94317-64-3	435-740-7
LD50		2603	mg/kg de poids corporel
Espèces	Souris		
Méthode	OECD 401		
Source	ECHA		
Évaluation/classification	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité aiguë par voie cutanée			
N°	Nom de la substance	Numéro CAS	Numéro EC
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide	94317-64-3	435-740-7
LD50		> 2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	Lapin		
Méthode	OECD 401		
Source	ECHA		
Évaluation/classification	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité aiguë par inhalation			
Aucune donnée disponible			

Corrosion/irritation cutanée			
N°	Nom de la substance	Numéro CAS	Numéro EC
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide	94317-64-3	435-740-7
Méthode	OECD 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Lésions/irritation oculaires graves			
N°	Nom de la substance	Numéro CAS	Numéro EC
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide	94317-64-3	435-740-7
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Lapin		
Méthode	OECD 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Nom de la substance	Numéro CAS	Numéro EC
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide	94317-64-3	435-740-7
Voie d'exposition	Peau		
Source	ECHA		
Évaluation/classification	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Mutagénicité des cellules germinales			
N°	Nom de la substance	Numéro CAS	Numéro EC
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide	94317-64-3	435-740-7

Fiche de données de sécurité UE

Nom commercial : Glaze Extend

N° du produit : Essentiel

Version actuelle : 2.0.0, Publiée le: 05.09.2023

Version remplacée : 1.0.0, Publiée le: 04.09.2023

Région : GER

Méthode	OECD 471
Source	ECHA
Évaluation/classification	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction
Aucune donnée disponible

Carcinogénicité
Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée			
N°	Nom de la substance	Numéro CAS	Numéro EC
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide	94317-64-3	435-740-7
Méthode	OECD 408		
Source	ECHA		
Évaluation/classification	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Danger par aspiration
Aucune donnée disponible

- 11.2 Informations sur d'autres dangers**
Propriétés perturbant le système endocrinien
 Aucune donnée disponible.
Autres informations
 Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons (aiguë)			
N°	Nom de la substance	Numéro CAS	Numéro EC
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide	94317-64-3	435-740-7
LD50		1140	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Danio rerio		
Méthode	EPA OPPTS 850.1075		
Source	ECHA		

Toxicité pour les poissons (chronique)
Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la daphnie (aiguë)			
N°	Nom de la substance	Numéro CAS	Numéro EC
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide	94317-64-3	435-740-7
EC50	environ	290	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour la daphnie (chronique)
Aucune donnée disponible.

Toxicité pour les algues (aiguë)			
N°	Nom de la substance	Numéro CAS	Numéro EC
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide	94317-64-3	435-740-7
EC50		530	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Algues		
Méthode	OECD 201		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité UE

Nom commercial : Glaze Extend

N° du produit : Essentiel

Version actuelle : 2.0.0, Publiée le: 05.09.2023

Version remplacée : 1.0.0, Publiée le: 04.09.2023

Région : GER

Toxicité pour les algues (chronique)

Aucune donnée disponible.

Toxicité bactérienne

Aucune donnée disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Nom de la substance	Numéro CAS	Numéro EC
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide	94317-64-3	435-740-7
Type	biodégradation aérobie		
Valeur	9,51	%	
Durée	16	jour(s)	
Méthode	EPA OTS 796.3260		
Source	ECHA		
Évaluation	pas facilement biodégradable.		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)			
N°	Nom de la substance	Numéro CAS	Numéro EC
1	N-(n-butyl)-thiophosphoric triamide	94317-13-2	435-740-7
log Pow	0,444		
Température de référence	20	°C	
en référence à	pH : >= 7,04 - <= 7,06		
Méthode	OECD 107		
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Évaluation PBT	Le produit n'est pas considéré comme un PBT.
Évaluation vPvB	Le produit n'est pas considéré comme un vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible.

12.7 Autres effets indésirables

Aucune donnée disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations

Ne pas déverser le produit dans l'environnement sans contrôle.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

L'élimination du produit doit être effectuée conformément à toutes les réglementations applicables, après consultation des autorités locales compétentes et de la société d'élimination, dans une installation d'élimination autorisée et appropriée. L'attribution d'un numéro de code de déchet, conformément au catalogue européen des déchets, doit être effectuée en accord avec la société régionale d'élimination des déchets.

Emballage

Les résidus doivent être retirés de l'emballage et, une fois celui-ci vidé, complètement éliminés conformément à la réglementation sur l'élimination des déchets. Les emballages incomplètement vidés doivent être éliminés selon le mode d'élimination spécifié par l'entreprise régionale d'élimination des déchets.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis à la réglementation ADR/RID/ADN

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis à la réglementation IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis à la réglementation ICAO-TI / IATA.

Fiche de données de sécurité UE

Nom commercial : Glaze Extend

N° du produit : Essentiel

Version actuelle : 2.0.0, Publiée le: 05.09.2023

Version remplacée : 1.0.0, Publiée le: 04.09.2023

Région : GER

14.4 Autres informations

Aucune donnée disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Pour des informations sur les dangers pour l'environnement, le cas échéant, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible.

14.7 Transport maritime en vrac suivant les instruments de l'OMI

Non pertinent

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Règlements/lois sur la sécurité, la santé et l'environnement spécifiques à la substance ou au mélange Réglementations UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

Basé sur les données disponibles et/ou les spécifications fournies par les fournisseurs en amont, ce produit ne contient pas de substances considérées comme des substances nécessitant une autorisation spéciale listées dans l'annexe XIV du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Liste des candidats REACH des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation

Basé sur les données disponibles et les informations fournies par les fournisseurs préliminaires, le produit ne contient pas de substances considérées comme des substances répondant aux critères d'inclusion dans l'annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation), conformément à l'article 57 et à l'article 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII : RESTRICTIONS SUR LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES, DE CERTAINS MÉLANGES ET DE CERTAINS PRODUITS DANGEREUX

Le produit est considéré comme étant soumis au règlement REACH (CE) 1907/2006 annexe XVII.

N° 3

Directive 2012/18/UE sur le contrôle des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Ce produit n'est pas soumise à la partie 1 ou 2 de l'annexe I.

Autres réglementations

Respecter les réglementations nationales en matière de santé et de sécurité au travail lors de l'utilisation de ce produit.

Réglementations nationales

Classe de danger pour l'eau (Allemagne)

Classe

1

Source

Classification selon AwSV (Règlement sur les installations de manipulation de substances dangereuses pour l'eau).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour ce mélange.

SECTION 16 : Autres informations

Sources des données principales utilisées pour compiler cette fiche de données :

Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) tel qu'amendé dans chaque cas. Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/EU, (EU) 2017/164.

Valeurs de seuil limite nationales pour les pays correspondants, telles qu'amendées dans chaque cas. Réglementations de transport selon l'ADR, le RID, l'IMDG, l'IATA, telles qu'amendées dans chaque cas.

Les sources de données utilisées pour déterminer les données physiques, toxiques et éco-toxiques sont indiquées directement dans la section correspondante.

Texte intégral des phrases H et EUH rédigées dans les sections 2 et 3 (tant qu'elles n'ont pas déjà été rédigées dans ces sections)

Texte intégral des phrases H et EUH rédigées dans les sections 2 et 3 (tant qu'elles n'ont pas déjà été rédigées dans ces sections)

H361f

Présumé responsable de l'altération de la fertilité.

Création de la fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tél.: +49(40)555 546 300, Fax : +49(40)555 546 357, e-mail : umco@umco.de

Ces informations sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles.

La fiche de données de sécurité décrit les produits en tenant compte des exigences de sécurité.

Elle ne constitue cependant pas une garantie des propriétés spécifiques du produit et n'établit pas de relation contractuelle juridiquement valable.

Fiche de données de sécurité UE

Nom commercial : Glaze Extend

N° du produit : Essentiel

Version actuelle : 2.0.0, Publiée le: 05.09.2023

Version remplacée : 1.0.0, Publiée le: 04.09.2023

Région : GER

Document protégé par les droits d'auteur. Toute modification ou reproduction requiert l'autorisation écrite expresse de UMCO GmbH.

Prod-ID

794950